AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0430
FR0000051393-FS0133

25 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IDI

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 février 2021, la société par actions simplifiée FFP Invest[1] (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 février 2021, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société IDI et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions IDI hors marché[2].

[1] Contrôlée par la société Etablissements Peugeot Frères.
[2] Cf. notamment communiqué de la société FFP du 19 février 2021.